

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration****Séance du 4 juin 2024**

Délibération
n° 94-2024
Point 4.12.7.5

Point 4.12.7.5 de l'ordre du jour**Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de théologie catholique proposées hors SFC****EXPOSE DES MOTIFS :**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Le diplôme d'université (DU) de Capacité en droit canonique est proposé depuis de très nombreuses années par la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg par le biais de l'Institut de droit canonique, rattaché à la Faculté. Le diplôme permet aux candidats d'acquérir une connaissance générale du droit canonique en leur offrant une introduction aux principales matières de la discipline dont l'étude approfondie exige une formation plus poussée (de niveau licence et master). La formation, qui se développe sur une année universitaire, est assurée par enseignement à distance (EAD). La Capacité en droit canonique s'adresse aux candidats titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, qui ne peuvent se prévaloir d'un prérequis universitaire suffisant leur permettant d'être admis directement en Licence 3 de droit canonique. Elle ne donne pas accès de droit à cette dernière.

Le diplôme de Capacité attire de plus en plus de candidats dont certains possèdent déjà le prérequis nécessaire pour une admission directe en Licence mais qui souhaitent avoir une première approche de la discipline en vue d'un éventuel approfondissement ultérieur. En cela, il représente une partie du vivier de la licence de droit canonique. Il est bien évidemment aussi recherché par des candidats qui éprouvent le besoin de posséder une connaissance générale du droit canonique dans le cadre de leur profession ou de leurs activités de recherches et/ou d'édition, en particulier dans le domaine juridique, associatif, religieux, des médias...

Les droits spécifiques relatifs à l'inscription à ce diplôme d'université n'ont pas été révisés depuis bien longtemps. Aussi, pour pouvoir maintenir cette formation unique en son genre en France dans une université publique, il est nécessaire de parvenir à un équilibre budgétaire lui permettant de s'autofinancer, comme c'est la règle pour ce type de diplômes.

Aussi, la Faculté propose une augmentation des droits spécifiques, les faisant passer de 100 euros (montant actuel) à 150 euros. Cette formation totalisant 84h de formation spécifique, auxquelles s'ajoutent deux stages, dont un obligatoire.

Le 7 mai 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 24 voix pour.

Résultat du vote :

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 37 |
| Nombre de votants | 31 |
| Nombre de voix pour | 28 |
| Nombre de voix contre | 0 |
| Nombre d'abstentions | 3 |
| Ne participe pas au vote | 0 |

Délibération :

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et le renouvellement des formations diplômantes de la Faculté de théologie catholique proposées hors SFC.

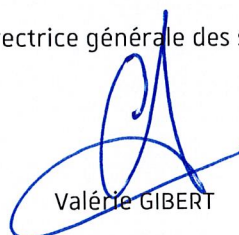
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 13 juin 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

| Composante | Diplômes | Droits de base (L ou M) | Codes APOGEE | | | | Tarifs 2023-2024 | Tarifs 2024-2025 | | Remarques / Modifications |
|--------------------------------------|--|-------------------------|--------------|----------|---------------|----------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---|
| | | | Diplôme | version | Etape | version | FI droits spécifiques | FI droits spécifiques | Modification de tarif | |
| Sciences humaines et sociales | | | | | | | | | | |
| Théo catho | DU aumônier formation civile et civique, théologique et pratique | L | TP3RU | 321 | TC39U1 | 321 | 210 | 210 | | |
| Théo catho | Redoublement | | | | | | 110 | 110 | | |
| Théo catho | DU Formation à l'action pastorale et à l'enseignement religieux | L | | | | | | | | |
| Théo catho | 1A - DU FAPER 1 | | TC36U | 212 | TC36U1 | 212 | 350 | Fermé en 2024/2025 | | |
| Théo catho | 2A - DU FAPER 2 | | TC36U | 212 | TC36U2 | 212 | 350 | 350 | | |
| Théo catho | Certificat supérieur de pédagogie religieuse | M | TC31U | 1 | TC31U1 | 1 | 0 | 0 | | |
| Théo catho | DU Découverte du christianisme | L | TC32U | 2 | TC32U1 | 2 | 350 | 350 | | |
| Théo catho | Diplôme supérieur de théologie catholique | D | | | | | | | | |
| Théo catho | 1A | | TC33U | 101 | TC33U1 | 1 | 0 | 0 | | |
| Théo catho | 2A | | TC33U | 101 | TC33U2 | 2 | 0 | 0 | | |
| Théo catho | DU Théologie pratique et commun | M | TC34U | 1 | TC34U1 | 1 | | | | |
| Théo catho | Capacité Droit canonique | L | TC200 | 1 | TC2001 | 1 | 100 | 150 | OUI | Augmentation nécessaire pour parvenir à un équilibre budgétaire lui permettant de s'autofinancer |
| Théo catho | DU Connaissance et pratique de l'interreligieux | L | | | TC38U1 | | 140 | Fermé en 2024/2025 | | |
| | DU Justice et paix | L | | | | | 350 | 350 | | |

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

Avec modification sans modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Capacité en droit canonique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 18 avril 2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 13

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Licence et Master de droit canonique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 84 h (+ un stage de 24 h)

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master).

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 11 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|---|------|
| Taux horaire chargé <i>(52€ à minima)</i> | 53 € |
|---|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|----------------|---|----------------|
| Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 54 h | 2 862 € | Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>): 100 € | 1 100 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 220 € | Autres recettes * versement frais d'inscription (113 €) | 1 243 € |
| Autres dépenses* 5 h référentiel | 265 € | | |
| Total des dépenses | 3 347 € | Total des recettes | 2 343 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | - 1 004 € | |

Commentaire du résultat :

Les inscriptions sont en hausse constante. Nous ne sommes plus très loin de l'équilibre financier.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Une partie des candidats qui postulent au DU cherche à avoir une première approche de la discipline en vue d'un approfondissant ultérieur dans le cadre d'une poursuite d'études en Licence de droit canonique. Pour d'autres, ce diplôme permet d'exercer des activités nécessitant une connaissance minimale du droit canonique (chancelleries, associations, médias spécialisés, recherches, conseil...).

2. Budget prévisionnel

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 14 | 150,00 |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|---|------|
| Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>) | 53 € |
|---|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|----------------|--|----------------|
| Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) 54 h | 2 862 € | Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>) | 2 100 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 420 € | Autres recettes * versement frais d'inscription (113 €) | 1 582 € |
| Autres dépenses* 5 h référentiel | 265 € | | |
| Total des dépenses | 3 547 € | Total des recettes | 3 682 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 135 € | |

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| TC200-1 (VDI), TC2001-1 (VET) | 150,00 | Apogée |
| | | |
| | | |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou **Non**

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Diplôme d'Université unique en son genre en France dans un établissement public d'enseignement supérieur.

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification **AVEC modification**

Composante : **Faculté de Théologie catholique**

Dénomination du DU : **Diplôme Supérieur de Théologie Catholique - DSTC**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 18 avril 2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

La seule modification concerne la convention avec la faculté de théologie catholique de l'université de Freiburg en Brigsau, laquelle a dénoncé soudainement et unilatéralement en janvier 2024 la convention pour le diplôme du DSTC comme aussi pour le master éthique, alors même que des étudiants bilingues s'annonçaient pour 2024-2025. La raison alléguée est budgétaire et regarde la capacité financière de la faculté de Freiburg, diminuée.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **convention dénoncée en janvier 2024.**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **0 (zéro) / tous les enseignements sont pris dans les offres du master de théologie catholique.**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **OUI, strictement.**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **Master de théologie catholique**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **0 (zéro)**

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 30 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|----------------|--|----------------|
| Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>) | 0.00 € | Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>) | |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 0,00 € | Autres recettes * versement frais d'inscription | 8 304 € |
| Autres dépenses*24 h de référentiel | 1 272 € | | |
| Total des dépenses | 1 272 € | Total des recettes | 8 304 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 7 032 € | |

*14 h mémoires encadrés et responsabilité du DU (10h) au titre du référentiel.

**A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Pas de coût financier pour les enseignements (hormis le référentiel pour encadrement de mémoires et responsabilité du DU) car ceux-ci sont pris dans le master de théologie catholique (particulièrement les séminaires de recherche) soit dans d'autres composantes.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Comme ce diplôme autorise l'enseignement des disciplines théologiques par spécialité dans les centres de formation supérieure en théologie et aussi dans les séminaires pour la formation des prêtres, 90 % de nos diplômés du DSTC obtiennent dans leur diocèse ou leur congrégation religieuse une charge d'enseignement spécialisée, notamment les femmes, puisqu'elles sont désormais appelées à enseigner dans ce genre d'institution.

2. Budget prévisionnel (pour l'autofinancement)

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 2 | 0,00 |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|---|---------|
| Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>) | 53,00 € |
|---|---------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------|---|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) | 0,00 € | Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) | 0,00 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 0,00 € | Autres recettes * reversement frais d'inscription (276.80 €) | 553.60 € |
| Autres dépenses*8 h de référentiel | 371 € | | |
| Total des dépenses | 371 € | Total des recettes | 553.60 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 182.60 € | |

*3 h mémoires encadrés et responsabilité du DU (5 h) au titre du référentiel.

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER DOCTORAT

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape * | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| TC3AU1 EXEGESE BIBLIQUE | 0,00 | Apogée |
| TC3BU1 THEOLOGIE BIBLIQUE | 0,00 | Apogée |
| TC3CU1 PATROLOGIE | 0,00 | Apogée |
| TC3DU1 HISTOIRE DE L'EGLISE | 0,00 | Apogée |
| TC3EU1 THEOLOGIE SYSTEMATIQUE | 0,00 | Apogée |
| TC3FU1 PHILOSOPHIE | 0,00 | Apogée |
| TC3GU1 THEOLOGIE MORALE | 0,00 | Apogée |
| TC3HU1 THEOLOGIE PASTORALE | 0,00 | Apogée |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Ce diplôme continue de présenter une importance institutionnelle signalée, du point de vue de notre composante : les effectifs se confirment et les demandes émanant de provenances variées, en France et à l'étranger, se multiplient à cause d'une notoriété grandissante, postérieure à la réforme du diplôme en 2017 et à son renforcement.

| | | | | |
|------------|--|--|---------------|--|
| Université | | | | |
| | | | de Strasbourg | |

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 – 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire de Découverte du Christianisme (DUDC)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **18 avril 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 29

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 45 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------------|--|----------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 192 h ens | 10 176 € | Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 € | 15 750 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 3 150 € | Autres recettes ** | 5 085 € |
| Autres dépenses* 15 h référentiel et frais divers | 929.37 € | | |
| Total des dépenses | 14 255.37 € | Total des recettes | 20 835 € |
| Résultat (dépendances - recettes) | | 6 579.63 € | |

*A préciser

** reversement Unistra sur droits spécifiques

| |
|---------------------------|
| Commentaire du résultat : |
|---------------------------|

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel (2024-2025)

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 29 | 350 € |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|-----------------|--|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 192 h | 10 176 € | Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 € | 10 150 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 2 030 € | Autres recettes ** | 3 277 € |
| Autres dépenses* : 10 h référentiel et frais divers | 680 € | | |
| Total des dépenses | 12 886 € | Total des recettes | 13 427 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 541 € | |

** reversement Unistra sur droits de diplôme

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| ANNEE UNIQUE | 350 € | Apogée |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

| | | | | |
|------------|--|--|---------------|--|
| Université | | | | |
| | | | de Strasbourg | |

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse (CSPR)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 18 avril 2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 3, pas de coût financier car les enseignements sont pris en licence et en master de théologie catholique.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui à la licence et au master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : théologie catholique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0 h

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 1 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|---------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53,00 € |
|------------------------------------|---------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------|--|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) | 0,00 €** | Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base): | 0,00 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 0,00 € | Autres recettes * versement frais d'inscription (167.20 €) | 167.20 € |
| Autres dépenses* référentiel 6 h (5h encadrement et 1 h mémoire) | 318 € | | |
| Total des dépenses | 318 € | Total des recettes | 167.20 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | - 150.80 € | |

***Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.**

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

| |
|---------------------------|
| Commentaire du résultat : |
|---------------------------|

| |
|--|
| Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) : |
|--|

2. Budget prévisionnel 2024-2025

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 3 | 0,00 |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|---------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53,00 € |
|------------------------------------|---------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|--------------|---|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)* | 0,00 €* | Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) | 0,00 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 0,00 € | Autres recettes * reversement frais d'inscription (167.20) | 501.60 € |
| Autres dépenses** référentiel 8 h (5 h encadrement et 3 h mémoire) | 424 € | | |
| Total des dépenses | 424 € | Total des recettes | 501.60 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 77.60 € | |

*Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.

3. Paramétrage des droits d'inscription

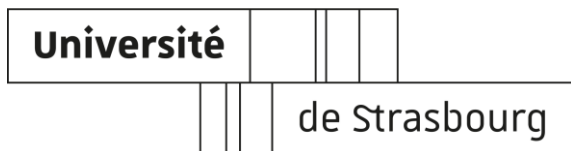
- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| TC31U1 (VDI), TC31U11(VET) | 0,00 | Apogée |
| | | |
| | | |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024-2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme Universitaire de Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux (DUFAPER)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **18 avril 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Dans le cadre de la politique de l'UNISTRA de réduction des dépenses et d'auto-financement des DU, et au vu du service que rend le DUFAPER concernant la formation des acteurs diocésains de la pastorale, il a paru utile de penser une réduction des coûts en vue d'une pérennisation.

Concrètement, le nouveau dispositif à compter de la rentrée de septembre 2024 pourrait consister en une formation ainsi pensée : le DUFAPER se ferait aux mêmes conditions d'accès et sur la même durée, en deux ans (année A et année B). Cependant on n'ouvrirait qu'une seule année et les étudiants intègreraient soit en année A, soit en année B. Deux avantages : 1. On réduirait les coûts et 2. On formerait une seule classe plus nombreuse, donc plus motivante. Sans compter que ça permettrait d'intégrer des étudiants à chaque rentrée, contrairement à ce qui se serait passé avec une ouverture un an sur deux sans modification du DUFAPER.

Concrètement : année B en 2024-2025 (= contenu du DUFAPER 2), puis année A en 2025-2026 (contenu DUFAPER 1), etc. Le dispositif permettant de réduire presque de moitié les coûts d'enseignement. Sauf dans un cas précis, où un cours de relecture des pratiques professionnelles serait dédoublé (en année A et en année B) afin d'offrir un travail de qualité en demi-groupe.

En cas d'avis favorable, du conseil de faculté et de la CFVU, voici un rappel du résultat 2023-2024 assorti d'une proposition de budget 2024-2025

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : sans objet

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 28

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Sans être adossé, dans le cadre du module personnalisable de 48h00, des cours pourront être choisis dans la licence de théologie catholique, EàD.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : selon le choix d'option (UE 5 – professionnalisation) : entre 192 h et 240 h.

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 30 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|--------------------|--|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 240 h | 12 720 € | Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) | 10 500 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 2 100 € | Autres recettes ** | 3 390 € |
| Autres dépenses* | 1 325.30 € | | |
| Total des dépenses | 16 145.30 € | Total des recettes | 13 890 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | - 2 255.30 € | |

*A préciser : 10 référentiel et 795.30 frais divers

** reversement Unistra sur droits spécifiques

Commentaire du résultat : résultat négatif sans vrai espoir d'amélioration concernant les effectifs prévisionnels des étudiants.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel (2024-2025)

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 28 | 350 € |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|-----------------|---|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 164 h : - UE 1 et moitié UE 2 (année A) ou UE 3 et moitié UE 2 (année B) : 72h ETD - UE 4 : 36 h ETD (Analyse et relecture des pratiques pastorales, cours dédoublé = 24h + deux journées d'étude = 12h) - Stage UE 5 : 2 h ETD par étudiants | 8 692 € | Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) | 9 800 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 1 960 € | Autres recettes ** | 3 164 € |
| Autres dépenses* | 2 030 € | | |
| Total des dépenses | 12 682 € | Total des recettes | 12 964 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | 282 € | |

*10 référentiel et 1500 € frais divers

** reversement Unistra sur droits de base

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| TC36U1 320 (1ERE ET 2EME ANNEE) | 350 € | Apogée |
| | | |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou **Non**

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

| | | | | |
|------------|--|--|---------------|--|
| Université | | | | |
| | | | de Strasbourg | |

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 – 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire Justice et paix (DUJP)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **18 avril 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **Pax Christi, CCFD Terres solidaires, chaire Rodhain**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **11**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (2023-2024)

| Effectifs | Effectifs | Dont effectifs partiellement exonérés | Dont effectifs totalement exonérés |
|--------------------|-----------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Formation Initiale | | | |
| Formation Continue | 3 | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|-----------------|--|----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 204 h ens | 10 812 € | Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 € | 1 050 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 210 € | Autres recettes ** | 339 € |
| Autres dépenses* 5 h référentiel et frais divers | 265 € | Subventions Chaire Rodhain, Pax Christi, CCFD Terres solidaires | 7 000 € |
| Total des dépenses | 11 287 € | Total des recettes | 8 389 € |
| Résultat (dépenses - recettes) | | - 2 898 € | |

*A préciser

*** reversement Unistra sur droits spécifiques

| |
|---------------------------|
| Commentaire du résultat : |
|---------------------------|

| |
|--|
| Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) : |
|--|

2. Budget prévisionnel (2024-2025)

| Effectifs prévisionnels | Effectifs | Droits spécifiques |
|-------------------------|-----------|--------------------|
| Formation Initiale | | |
| Formation Continue | 11 | 350 € |
| Exonération | | |

*rajouter des lignes si besoin

| | |
|------------------------------------|------|
| Taux horaire chargé (52€ à minima) | 53 € |
|------------------------------------|------|

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|-----------------|--|-----------------|
| Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 204 h | 10 812 € | Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 € | 3 850 € |
| Prélèvement 20% sur les droits spécifiques | 770 € | Autres recettes ** | 1 243 € |
| Autres dépenses* : 5 h référentiel et frais divers | 265 € | Subventions Chaire Rodhain, Pax Christi, CCFD Terres solidaires | 7 000 € |
| Total des dépenses | 11 847 € | Total des recettes | 12 093 € |
| Résultat (dépendances - recettes) | | 246 € | |

** reversement Unistra sur droits de diplôme

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

| Etape | Montant du droit spécifique | Application de gestion |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| | | (Apogee, DS2001, facture, SFC...) |
| ANNEE UNIQUE | 350 € | Apogée |

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

AVEC MODIFICATIONS

Renouvellement de l'inscription sur la liste des formations agréées laïcité, religion et citoyenneté (anciennement civiles et civiques) au plus tard le 31 mai prochain, délai de rigueur (article 3 de l'arrêté du 5 mai 2017).

Remplacements de trois intervenants (départ, retraite) - le volume horaire reste inchangé

Suppression de l'étape Aumôniers Bouddhisme (TP3TU1 en Apogée) par manque de soutien des professionnels et donc par conséquent de candidats

Composante : Faculté de Théologie protestante
Dénomination du DU :

**DU « Aumôniers – Formation civile et civique, théologique et pratique »
(spécialités « Aumôniers catholiques » / « Aumôniers protestants »)**

S'agit-il :

d'un renouvellement de DU

Date d'**approbation** par le Conseil de composante : 18.04.2024 (Théologie catholique) – 26.03.2024 (Théologie protestante)

Le DU *Aumôniers. Formation théologique et pratique* répond aux besoins de professionnalisation du métier d'aumônier public, qui relève de la loi du 9 décembre 1905 (art. 2 alinéa 2 : *Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons*) et du droit local alsacien mosellan. Il a été ouvert en septembre 2017 avec deux spécialités similaires : Aumôniers protestants ; Aumôniers catholiques, auxquelles s'est ajoutée la spécialité : Aumôniers Bouddhistes.

Ce DU a été reconnu comme DU de « formation civile et civique » en août 2019 par le Ministère français pour l'exercice du métier d'aumôniers dans les établissements publics en France. La demande de renouvellement de la reconnaissance « laïcité, religion et citoyenneté » est jointe à ce dossier...

Ce DU a prouvé son utilité, puisqu'il a contribué à la formation d'un grand nombre d'étudiant-e-s : en 2017/2018, 80 étudiant-e-s, en 2018/2019 : 61 étudiant-e-s ; en 2019/2020 : 174 étudiant-e-s) ; en 2020/2021 : 94 étudiant-e-s ; en 2021-2022 : 100 étudiant-e-s ; en 2022-2023 : 95 étudiant-e-s ; en 2023-2024 : 109 étudiant-e-s.

90 à 95% des étudiants suivent ce DU en EAD (enseignement à distance et 2 sessions en présence). Cette spécificité majeure est ainsi complémentaire d'autres formations civiles et civiques qui sont majoritairement en présentiel. Ce DU est aussi concentré sur le public spécifique des personnes engagées dans l'aumônerie. Il attire des inscrits de la France métropolitaine, des DOM-TOM, mais aussi de Belgique et de Suisse.

Dès sa création, ce DU visait à couvrir progressivement l'ensemble des cultes reconnus par l'Etat. Nous sommes ouverts à toute collaboration allant dans le sens d'une complémentarité avec d'autres DU civils et civiques qui pourraient se développer à l'Université de Strasbourg.

Le coût du DU reste inchangé. Des étudiant-e-s qui n'ont pas validé le DU lors de leur 1^{re} inscription peuvent s'y réinscrire à tarif réduit (110€ au lieu de 210€ de frais spécifiques).

I. Durée de la formation et calendrier

A. Durée du cursus : 260 heures /198 Heures pour un étudiant

B. Organisation du cursus

Cours d'octobre à juin majoritairement en ligne. Deux sessions en présentiel d'une semaine chacune réunissent l'ensemble des personnes inscrites, la seconde session s'achevant par les examens.

II. Modalités d'évaluation

Examens écrits courts (majoritairement QCM et un entretien oral) à la fin de la session de juin.

| | | |
|------|---------|---|
| UE 1 | coef. 2 | Test de connaissances écrit sur le cours 1 (1 heure) ; Un QCM de 30 minutes de questions sur le cours 2 |
| UE 2 | coef. 1 | Un QCM de 30 minutes sur un cours tiré au sort |
| UE 3 | coef. 1 | Un devoir à la maison sur le cours 1 ; Un devoir à la maison sur le cours 2 ou une synthèse de la Table Ronde d'octobre – au choix |
| UE 4 | coef. 1 | Un rapport d'expérience d'aumônerie ; ou à défaut d'expérience, une présentation écrite d'une lecture en lien avec un des modules d'UE4, en relation avec l'aumônerie |
| UE 5 | coef. 1 | Un devoir écrit, examen sur table, sujet au choix : sur le cours 1 ou sur le cours 2 |
| UE 6 | coef. 1 | Entretien (10 min pendant la semaine de 2 ^{ème} session) avec les responsables des spécialités sur le cours |

Le diplôme sera acquis si la moyenne des notes, pondérées par les coefficients indiqués, est égale ou supérieure à 10/20. Les différentes UE se compensent. Une dispense de certains éléments pédagogiques est possible sur justificatifs de formations et d'acquis antérieurs

III. Enseignements détaillés du parcours

| Intitulé de l'UE | Crédits | Coef. | Compétences attendues | Matières | CM | CI | TD | TP | TE | Total (HETD) | |
|---|---------|-------|-----------------------|--|----|----|----|----|----|--------------|--|
| <p>UE 1 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Cadre juridique de la mission d'aumônerie (59h)</p> | | 2 | | <p><i>Cours obligatoires :</i></p> <p>Cours 1 (32h) : Droit constitutionnel des religions</p> <p>- <u>Le principe constitutionnel de laïcité (François-Régis Ducros – Droit)- Paris sud</u> 8 8</p> <p>- <u>L'État français et les religions. La laïcité en perspective historique (Mme Valentine Zuber, CNRS, Paris)</u> 8 8</p> <p>- <u>La garantie de liberté de conscience et de religion (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</u> 8 8</p> <p>- <u>Principes d'égalité et de non-discrimination (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</u> 8 8</p> <p>Cours 2 (27h) : L'aumônier en droit français des religions</p> <p>- <u>L'aumônier au sein des institutions d'État (C. Deshayes, juge d'application des peines)</u> 10 10</p> <p>- <u>L'organisation des cultes en France (droit général et droit local) (F. Messner – Droit et religion.)</u> 10 7 7</p> <p>- <u>Confidentialité et secret professionnel en droit pénal (Ataa Denkha, THC)</u></p> | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|----|--|----|----|
| <p>UE 2 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Introduction aux religions (47h / 27h pour l'étudiant-e)</p> | | 1 | <p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au christianisme dans sa diversité (NN – contact établi – réponse en attente) (6h) (incluant introduction à l'interprétation chrétienne de la Bible (D. Fricker, THC)(4h)</p> <p><i>Cours 2</i> (7h) : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public (M. Wieger, THP)</p> <p><u>Cours à option (1/3)</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au judaïsme dans sa diversité (T. Legrand THP) (cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 2</i> (10h) : Introduction à l'islam dans sa diversité (T. Legrand THP) cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 3</i> (10h) : Introduction au bouddhisme dans sa diversité (KK Kim THC)</p> | | | 10 | | 10 | |
| <p>UE 3 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Introduction à la théologie (56h)</p> | | 1 | <p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (24h) : Introduction aux textes bibliques (mutualisé avec CFTP Ancien Testament (12h)- M. Frédéric Gangloff ; Nouveau Testament (12h) – M. Luc Bulundwe</p> <p><i>Cours 2</i> : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Thème choisi en lien avec l'actualité [4h dont 2h présentiel à la première session] (avec tous les professionnels partenaires)</p> <p><i>Cours 3</i> (24h) : Dieu et le mal. Souffrances, violences, conflits, guerres, maladies, mort (12h - K. Lehmkuhler, THP).</p> <p>Dieu et le pardon – Le sens des sacrements (12h - S. Milazzo, THC).</p> <p><i>Cours 4</i> : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Thème choisi en lien avec l'actualité [4h dont 2h présentiel à la deuxième session] (avec tous les professionnels partenaires)</p> | | | 24 | | 28 | 28 |

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|---|--|--|---|
| <p>UE 4 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Éléments professionnels transversaux : Écoute et entretiens, relecture d'expériences et rédaction d'un rapport d'expériences (21h)</p> | | 1 | <p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (6h) : L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales. (I. Grellier, THP, A. Vanderlinden, aumônerie Strasbourg)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : Techniques d'entretien, travail sur verbatim (formateurs spécialisés : M. Wehrung, P. Haller-Jahn)</p> <p><i>Cours 3</i> (3h) : Gestion de conflits : médiation religieuse (F. Rognon THP)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Les deuils et leurs étapes (Ch. Aulenbacher THC)</p> <p><i>Cours 5</i> (3h) : Le suicide (F. Rognon THP)</p> | | | 6 | | | 6 |
| <p>UE 5 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Approches des sciences humaines et sociales (21h)</p> | | 1 | <p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (8h) : Identités en délinquance, entre radicalité et djihadisme (S. Gumper-Faculté de psychologie)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : L'homme face aux religions : Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions (F. Rognon, THP)</p> <p><i>Cours 3</i> (4h) : Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ? (Guillaume Monod, Psychiatre)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Introduction aux spiritualités contemporaines (Ch Monnot, THP)</p> | | | 8 | | | 8 |

| | | | | | |
|---|---|--|----|----|---|
| UE 6 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Éléments de pratique professionnelle (56h total / 14h pour l'étudiant-e) | 1 | <u>Cours selon la spécialité (1 cours à choix) :</u> <i>Cours 1 (12h) : Aumônerie santé.</i> Le parcours de soin ; les lois récentes. Enjeux de la naissance et fin de vie. La place de l'aumônier au sein de l'hôpital (Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable de la pastorale de santé du diocèse catholique de Strasbourg) <i>Cours 2 (12h) : Aumônerie des prisons.</i> Le sens de la peine. La question de la vérité. Les lois pénitentiaires récentes. La justice restaurative. La liberté de parole d'un aumônier en prison (NN aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg) <i>Cours 3 (12h) : Aumônerie des armées.</i> Le positionnement de l'aumônier dans la hiérarchie. L'accompagnement en contexte de conflit. La liberté de parole d'un aumônier des armées (Etienne Waechter, aumônier national protestant des armées, et Jacques Richard, commission d'aumônerie) <i>Cours 4 (12h) : Aumônerie aux aéroports.</i> (David Gonzalez, aumônier aux aéroports) | 12 | 12 | |
| | | 12 | 12 | | |
| | | 12 | 12 | | |
| | | 12 | 12 | | |
| | | <u>Cours selon la spécialité (1 à choix) :</u> <i>Cours 1 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la santé</i> (Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable catholique de la pastorale de santé, <i>Cours 2 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la prison</i> (aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg) <i>Cours 3 (2h) : Rencontre avec des professionnels de l'armée</i> (Etienne Waechter, aumônier national protestant aux armées et Jacques Richard, commission d'aumônerie) <i>Cours 4 (2h) Rencontre avec des professionnels aux aéroports</i> (David Gonzalez, aumônier aux aéroports) | | 2 | 2 |
| | | 2 | 2 | | |
| | | 2 | 2 | | |
| | | 2 | 2 | | |

IV. Financement à coût constant/ Budget prévisionnel

| Dépenses | HeTD créées | € | Recettes | Droits spécifiques | Effectif minimal | € |
|--|-------------|--------------|---|--------------------|------------------|--------------|
| Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé | 260 | 13780 | Droits spécifiques éventuels du diplôme, multipliés par l'effectif minimal nécessaire à l'autofinancement du cursus | 210 | 54 | 11340 |
| Référentiel Responsable THC | 15 | 795 | Droits spécifiques pour redoublants | 110 | 5 | 550 |
| Référentiel Responsable THP | 15 | 795 | | | | |
| Prélèvement de 20% des droits spécifiques | | 2378 | Retour des droits de base | 113 | 59 | 6667 |
| Autres dépenses (heures de vacances, photocopies, téléphone, envoi de courrier postal) | | 809 | Autres recettes | | | |
| Total | | 18557 | Total | | | 18557 |

Ce DU, de niveau Licence, reviendra à 210€ de droits spécifiques, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Pour les étudiants redoublants, des droits spécifiques sont prévus, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Les étudiants s'inscrivent administrativement en Théologie protestante ou en Théologie catholique.

Nous limitons la participation à ce DU environ une centaine de personnes (effectif minimal 59 inscrits).

La Faculté de Théologie Protestante assure la logistique du DU, sa gestion financière et la gestion de la scolarité (saisie des inscriptions pédagogiques, saisie des notes, notamment). Elle rétribue les intervenants extérieurs, dont la liste sera élaborée en accord avec les Facultés partenaires. Les frais d'inscription lui sont intégralement reversés par ces dernières ; elle leur affecte en retour les moyens de rétribuer les HeTD effectuées par leur personnel titulaire ; chaque année, elle effectue un bilan financier de la formation et répartit le résultat dégagé entre les Facultés partenaires, au prorata des étudiants inscrits dans chaque composante.

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI () ou NON (x)

Cocher ce qui convient

» (spécialités « Aumôniers catholiques » /
« Aumôniers protestants »/

Etablissement : Université de Strasbourg - Faculté de Théologie protestante - Faculté de
Théologie catholique

Les totaux se calculent automatiquement : merci de ne pas modifier ces cases

Merci de ne renseigner que le nombre d'heures et de ne pas mettre de données littérales *exemple*
: 10 pour 10h. En cas de quart(s) d'heure ou de demi-heure : 10,25 pour 10h15 ; 10,50 pour 10h30
ou 10,75 pour 10h45

Si un cours entre dans plusieurs blocs, merci de ne le faire apparaître que dans un seul des blocs

Bloc 1 : Fondements et grands principes de la laïcité

| Intitulé du cours | Volume en heures |
|--|------------------|
| Le principe constitutionnel de laïcité | 8 |
| L'État français et les religions. La laïcité en perspective historique | 8 |
| L'aumônier au sein des institutions d'Etat | 10 |
| Principes d'égalité et de non discrimination | 8 |
| | |
| | |
| Total du volume horaire du bloc 1 | 34 |

Bloc 2 : Institutions de la République et laïcité

| Intitulé du cours | Volume en heures |
|--|------------------|
| La garantie de la liberté de conscience et de religion | 8 |
| Confidentialité et secret professionnel en droit pénal | 7 |
| | |
| | |
| Total du volume horaire du bloc 2 | 15 |

Bloc 3 : Droit des cultes et des pratiques religieuses

| Intitulé du cours | Volume en heures |
|-------------------|------------------|
|-------------------|------------------|

| | |
|---|-----------|
| L'organisation des cultes en France (Droit général et Droit local) | 10 |
| Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public | 7 |
| Identités en déliquescence entre radicalité et djihadisme | 8 |
| Gestion de conflits : médiation religieuse | 3 |
| Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ? | 4 |
| | |
| | |
| Total du volume horaire du bloc 3 | 32 |

| | |
|---|-----------|
| Total du volume horaire des blocs 1, 2 et 3 (ne doit pas être inférieur à 70h) | 81 |
|---|-----------|

Bloc 4 : Sciences humaines et sociales des religions

| Intitulé du cours | Volume en heures |
|---|-------------------------|
| Introduction au christianisme dans sa diversité | 10 |
| Introduction au judaïsme | 10 |
| Introduction à l'Islam | 10 |
| Introduction au Bouddhisme | 10 |
| L'homme face aux religions. Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions | 6 |
| Introduction aux spiritualités contemporaines | 3 |
| | |
| | |
| Total du volume horaire du bloc 4 | 49 |

Autres (cours, CM, TD, séminaires, etc.)

| Intitulé du cours | Volume en heures |
|---|-------------------------|
| Introduction aux textes bibliques Ancien Testament et Nouveau Testament UE3 | 24 |
| 2 Tables rondes avec toutes les aumoneries (aéroport, santé, armée et prison) sur un thème précis | 8 |
| Dieu et le mal. La souffrance et la bonté de Dieu | 12 |
| Dieu et le pardon, le sens des sacrements | 12 |
| L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales | 6 |
| Technique d'entretien - travail sur le verbatim | 6 |
| Le deuil et ses étapes | 3 |

| | |
|--|------------|
| Le suicide | 3 |
| Éléments de pratiques professionnelles pour les 4 options - santé - prison - armées - aéroport - 14 heures par candidat selon l'option retenue | 56 |
| | |
| Total du volume horaire autres | 130 |

| | |
|--|------------|
| Total du volume horaire de la formation (ne doit pas être inférieur à 125 heures) | 260 |
|--|------------|

260 h global soit 198 heures pour un étudiant

mise à jour : février 2024



**Demande d'inscription sur la liste des formations laïcité, religion et citoyenneté
Maquette des enseignements 2024
Conformité aux exigences du cahier des charges fixées par l'arrêté du 5 mai 2017 modifié**

Bloc d'enseignements obligatoires n°1 : Fondements et grands principes de la laïcité

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- histoire de la laïcité en France ;
- sources juridiques (nationales et internationales) ;
- composantes principales (séparation des Eglises et de l'Etat, liberté de conscience et de culte, neutralité de l'Etat et des agents publics, garantie de la liberté de culte) ;
- état du droit et de la jurisprudence sur la portée et l'application du principe de laïcité dans les services et la fonction publics ainsi que dans l'enseignement public.

Intitulé du cours : Le principe constitutionnel de laïcité

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : l'histoire de l'inscription de la laïcité dans le droit constitutionnel français, la signification du principe constitutionnel de laïcité (ce qu'il est et ce qu'il n'est pas), la portée du principe constitutionnel de laïcité (son affirmation progressive, et l'évolution continue du concept de neutralité), l'articulation entre la neutralité juridique de l'État et les régimes des cultes reconnus, les différentes interprétations de la laïcité.

Intitulé du cours : L'État français et les religions. La Laïcité en perspective historique

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : l'héritage de l'ancien régime (le catholicisme comme religion de l'État, et la tolérance comme régime exceptionnel), l'avènement de la laïcité (la fin du monopole confessionnel, la violence du processus sous la Révolution et l'Empire, le premier seuil de laïcisation), la question religieuse de 1802 à 1879 (le contentieux avec l'Église catholique, les courants séparatistes), le second seuil de laïcisation ou l'épreuve de force de 1879 à 1914 (l'expulsion du religieux du domaine étatique, la grande guerre contre les congrégations, du « Discordat » à la Séparation conflictuelle).

Intitulé du cours : L'aumônier au sein des institutions d'État

Volume horaire : 10 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : la définition de l'État, la définition de l'aumônier, la relation entre l'État et l'aumônier, le droit de la laïcité dans ses différentes dimensions (droit objectif – neutralité de l'État et des fonctionnaires – et droit subjectif – droit absolu d'avoir ou pas une croyance religieuse et droit relatif à manifester sa conviction religieuse), analyse d'exemples (crèche, alimentation, santé, vêtement, caricatures...), examen de cas pratiques en aumônerie de prison, à l'hôpital ou aux armées.

Intitulé du cours : Principe d'égalité et de non-discrimination

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : le principe d'égalité et de non-discrimination et ses sources (normes de droit international et de droit interne), le principe et ses contenus (différence entre égalité et non-discrimination, discrimination directe et indirecte, situations individuelles et différenciation concernant des groupes, discrimination positive), analyse de cas concrets en matière religieuse.

Bloc d'enseignements obligatoires n°2 : Institutions de la République et laïcité

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- principe de neutralité et liberté de conscience et de culte ;
- égalité et non-discrimination ;
- organisation institutionnelle de la France ;
- séparation des pouvoirs ;
- fondamentaux historiques sur la République française ;
- introduction au droit, aux institutions administratives, aux institutions européennes ;
- valeurs de la République.

Intitulé du cours : La garantie de la liberté de conscience et de religion

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes : les concepts de liberté de conscience et de religion, les sources de la liberté de conscience et de religion, les contenus de la liberté de conscience et de religion (les facultés découlant de cette liberté : liberté d'avoir ou de ne pas avoir des convictions, liberté de propagande et de prosélytisme, liberté de culte, liberté des comportements religieusement orientés), les limites à la liberté de conscience et de religion.

Intitulé du cours : Confidentialité et secret professionnel en droit pénal

Volume horaire : 7 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes : définition du secret et de la confidentialité, confidentialité et secret professionnel en droit pénal étatique, regard sur la confidentialité et le secret professionnel en droit canonique catholique, possible levée du secret, face à l'évolution du fait religieux en milieu carcéral.

Bloc d'enseignements obligatoires n°3 : Droit des cultes et des pratiques religieuses

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- droit de l'organisation des cultes (régime des associations exerçant le culte, des édifices du culte, statut des ministres du culte),
- police des cultes ;
- droit de la famille et droit du travail applicables en France ;
- droits fondamentaux (notamment liberté d'association et liberté d'expression) ;
- abattage rituel ;
- pratique religieuse en entreprise.

Intitulé du cours : L'organisation des cultes en France (Droit général et Droit local)

Volume horaire : 10 Heures

Résumé du cours : approches sociologiques de l'organisation des cultes en France, évolutions historiques, fondements juridiques, les principes du droit des relations État/religion, le statut juridique des cultes (Droit général, Droits locaux, Congrégations religieuses), Cultures (enseignement religieux, enseignement primaire et secondaire privé, Facultés de théologie), Droit du travail et religion, statut

juridique des ministres du culte, financement du culte, assistance spirituelle dans les organismes publics, religion et droit de la famille, Droit pénal et religion, les développements récents.

Intitulé du cours : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public

Volume horaire : 7 Heures

Résumé du cours : le débat sensible sur les relations entre le christianisme et les religions du monde suscite depuis plusieurs décennies une littérature abondante. On distinguera trois manières d'aborder la question : 1) l'histoire comparée des religions, discipline universitaire née au XIX^e siècle qui, comme son nom l'indique, consiste à rapprocher entre elles des données éparses dans les différentes religions du monde et à les comparer - comparer, par exemple, les diverses façons dont les religions organisent l'espace et y inscrivent des lieux "sacrés", comparer des rites d'initiation, comparer les différentes versions de la "règle d'or" ; 2) le dialogue interreligieux à proprement parler, qui est d'abord une pratique et qui se développe dans la seconde moitié du XX^e siècle à la faveur du phénomène appelé "mondialisation" ; 3) les théologies chrétiennes du pluralisme religieux, qui ont pour but d'interpréter en catégories chrétiennes le fait historique de la pluralité des religions.

Intitulé du cours : Gestion de conflits : médiation religieuse

Volume horaire : 3 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : la notion de « conflit » (définition, valeur du conflit, conflit et violence, les différentes formes de violence, la non-violence, origines et évolution des conflits), les leçons de l'Écriture quant aux conflits (lecture de quelques textes bibliques), l'enseignement des sciences humaines pour la gestion des conflits (la médiation, la prévention des conflits dans un groupe, la place des émotions dans le conflit), une éthique du conflit.

Intitulé du cours : Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ?

Volume horaire : 4 Heures

Résumé du cours : Plutôt que d'argumenter par un contre-discours face à des propos littéralistes ou radicalisés, il est préférable de les écouter, d'essayer de les comprendre, d'en saisir la logique, et de les accompagner dans un véritable dialogue. Des exemples de propos djihadistes recueillis en prison serviront de matière à une réflexion et à des propositions pour esquisser des positionnements ajustés et constructifs de la part de l'aumônier.

Intitulé du cours : Identités en déliquescence entre radicalité et djihadisme

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : À l'interface de l'anthropologie psychanalytique, de l'histoire et d'enjeux géopolitiques voire religieux, arpenter certains labyrinthes du fanatisme implique une analyse serrée mais ouverte de quelques trajectoires erratiques de sujets désarrimés et en perte de repères, - dont les symptômes ne sont pas tous, loin s'en faut, réductibles à des expressions psychopathologiques, - qui répondent, pour divers motifs, à l'attractivité d'une "offre djihadiste" (Benslama). En sus d'une nouvelle identité marquant une (re)conversion, cette offre radicale leur garantit une place d'exception, - où se nouent rhétorique apocalyptique, idéal de pureté et haine de l'Autre, - inhérente au paysage de ces Grands Récits promus par *Al-Qaïda*, *Daech* et leurs affidés, ayant pour corollaire *exitus* de la mort et accès au paradis... En terme d'enjeux éthiques susceptibles de convoquer la position subjective propre à chaque aumônier, au gré de sa mission, et si le pari d'une *rencontre* possible, quoique jamais certaine, était conditionné par la dimension potentiellement féconde à son endroit de "*l'exil du monde occidental*" (Sohrawardî) ?

Bloc d'enseignements obligatoires n°4 : Sciences humaines et sociales des religions

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- *sociologie du paysage religieux en France et des principaux groupes religieux ;*
- *dynamiques de la sécularisation ;*
- *évolution des pratiques religieuses ;*
- *croyances et pratiques des principales religions.*

Intitulé du cours : Introduction au christianisme dans sa diversité

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Sont traitées dans le cours les notions suivantes : connaître une religion dans ses dimensions publiques, personnelles et spirituelles, condition d'une coexistence respectueuse. Qu'est-ce qu'une religion ? Le christianisme dans son unité et sa diversité, les fondamentaux de la foi, Qu'est-ce que l'Église ? La Réformation (polémique avec l'Église médiévale). Églises multitudinistes et Églises de professants. Recompositions ecclésiologiques (la participation d'Églises « confessantes » aux dialogues œcuméniques ; des christianismes transversaux ; pentecôtismes et néo-pentecôtismes ; Églises non-dénominationnelles).

Intitulé du cours : Introduction au judaïsme

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Israël : pas seulement un État, 2) Les juifs de France, 3) La Torah écrite et la Bible hébraïque, 4) La Torah orale et le Talmud, 5) Les fondements théologiques, 6) La Synagogue, 7) Le culte synagogal, 8) Du berceau à la tombe : les quatre étapes d'une vie juive (naissance, majorité, mariage, décès), 9) Du lever au coucher : la piété juive au quotidien, 10) « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier », 11) Au rythme de l'année juive (les Jours Redoutables et les Jours de Deuil, Fêtes de pèlerinages et Fêtes commémoratives), 12) Les fêtes juives (un classement possible), 13) La femme juive, 14) L'espérance messianique juive.

Intitulé du cours : Introduction à l'Islam

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Questions de terminologie, 2) L'enseignement de l'islam à l'Université : intérêts et difficultés, 3) L'actualité de l'islam (le développement de l'islam en France, la construction des mosquées, le voile, la question des interdits alimentaires, la circoncision, la lecture critique du Coran, le comparatisme Bible et Coran, la question interreligieuse), 4) L'apparition de l'islam (contexte de la naissance de l'islam ; Muhammad : marchand, prophète et conquérant ; les premiers temps de l'islam : succession et conquête de nouveaux territoires), 5) Aux sources de l'islam : les écrits (le Coran, les hadiths), 6) Les six principes ou dogmes de la foi, et les cinq piliers de l'islam (par les textes).

Intitulé du cours : Introduction au Bouddhisme

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Ce cours a pour objectif de présenter les grandes lignes de l'histoire du bouddhisme. Il abordera l'histoire de la communauté bouddhique indienne et les doctrines bouddhiques fondamentales, ainsi que la vie du Buddha, le fondateur du bouddhisme. Le parcours sera complété par l'histoire de l'expansion du bouddhisme et de son développement en Occident.

Intitulé du cours : L'homme face aux religions. Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Les grandes théories en anthropologie religieuse (évolutionnisme, diffusionnisme, fonctionnalisme, primitivisme, phénoménologie, structuralisme,

DLPAJ/SDCL/BL/Pôle expertise

Février 2024

théorie mimétique, théorie du syncrétisme), 2) Les fonctions de la religion (fonctions psychologique et physiologique, sociales et économiques, anthropologiques, sémantiques et sémiologiques...), 3) Rites et pratiques rituelles (la nature du rite, les rites de passage, les fonctions du rite, le rite dans une société traditionnelle, le rite dans la modernité).

Intitulé du cours : Introduction aux spiritualités contemporaines

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : l'émergence d'une « super diversité » religieuse dans l'Europe séculière (la notion de « super diversité » selon Steven Vertovec), la sécularisation en Europe (baisse des affiliations, des pratiques et des croyances), la pluralisation en Europe (augmentation de la diversité des appartenances), la régulation du religieux en Europe (gestion du pluralisme).

Autres enseignements (cours, CM, TD, séminaires, etc.), le cas échéant

Intitulé du cours : Introduction aux textes bibliques Ancien Testament et Nouveau Testament

Volume horaire : 24 heures

Résumé du cours :

Pour l'Ancien Testament les thèmes abordés sont : 1) La Palestine et sa description physique dans le monde du Proche Orient ancien, 2) Archéologie et chronologie, 3) Une question épineuse de terminologie, 4) Qui a « produit » et « transmis » les textes de l'Ancien Testament ?, 5) Le Canon de l'Ancien Testament et les livres deutérocanoniques, 6) Le Canon de l'Ancien Testament en 3 D, 7) Le Pentateuque (La Torah) : raconter son identité, 8) Les récits des Pères fondateurs dans la Genèse : l'identité à travers le récit généalogique.

Pour le Nouveau Testament les thèmes abordés sont : 1) Le monde du Nouveau Testament, 2) Le passage de l'oralité à l'écriture, 3) Les différents genres littéraires du Nouveau Testament, 4) Le développement du texte dans le temps, 5) Description des 27 écrits du Nouveau Testament.

Intitulé du cours : 2 Tables rondes avec toutes les aumôneries (aéroport, santé, armée et prison) sur un thème d'actualité.

Volume horaire : 8 heures

Résumé du cours : Le thème varie pour chaque table ronde. En juin 2024, le thème choisi est le suivant : « La place des affects et des émotions dans nos pratiques d'aumônerie ».

Intitulé du cours : Dieu et le mal. La souffrance et la bonté de Dieu

Volume horaire : 12 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Dieu au banc des accusés ? Le problème de la théodicée (le problème du mal dans la Bible, une réponse classique et sa critique : Leibniz et le « meilleur des mondes », une réponse moderne : Hans Jonas, lecture personnelle : Martin Luther et le *deus absconditus*), 2) Faire face à la souffrance (à propos du « dolorisme », foi chrétienne et corporéité, dialogue avec le souffrant), 3) Guérison et non-guérison : approche théologique (guérison dans la Bible, guérison dans l'histoire de l'Église, guérison et non-guérison aujourd'hui), 4) Pouvoir de guérir et théologie des ministères (institution et charisme, « Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison », « A Time to Heal » : l'approche de l'Église anglicane, des pistes protestantes).

Intitulé du cours : Dieu et le pardon, le sens des sacrements

Volume horaire : 12 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Pardon de Dieu, pardon des hommes. Une théologie dogmatique de la Miséricorde est-elle possible ? Un magistère qui se cherche. 2) Exemple d'une théologie du pardon au XIIIe siècle. Indulgence divine et indulgences ecclésiales à la lumière de la sacramentalité de la miséricorde chez Albert le Grand. 3) Sens et non-sens de la maladie à l'épreuve du plan divin du salut. Dieu a-t-il planifié la maladie et le pardon dans l'ordre de sa création ? La maladie

DLPAJ/SDCL/BL/Pôle expertise

Février 2024

et le pardon comme théodicée existentielle. 4) Commander et guérir. Sacramentalité de l'onction des malades et injonction à la guérison et au pardon sous l'autorité de l'Église.

Intitulé du cours : L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Visiter : paroles creuses, parole en creux ? (qu'est-ce qu'une « bonne visite » ou une « visite réussie » ?, les fonctions des « paroles creuses »). 2) Le deuil de l'idéal... une parole en creux (« Un échec nécessaire » selon Paul Fustier). 3) Creuser la Parole : « un Dieu qui ne sature pas l'espace » ? (« Quelques repères théologiques pour un ministère d'accompagnement » selon Jean-Daniel Causse : sortir des paroles creuses pour témoigner d'une p(P)arole en creux).

Intitulé du cours : Technique d'entretien - travail sur le verbatim

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : La pratique de la communication et de l'écoute. Travail sur le Verbatim et entretien de groupe (méthodologie du Verbatim). Le code éthique. L'écoute croyante (écouter l'autre, écouter le Tout-Autre). L'écoute inconditionnelle.

Intitulé du cours : Le deuil et ses étapes

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : 1) Qu'est-ce que le deuil ? (deuil et expérience de la perte). 2) Les étapes du travail de deuil. 3) À propos des différentes formes de deuil. 4) Accompagner une personne en deuil.

Intitulé du cours : Le suicide

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : Peut-on penser le suicide ? Significations du suicide. Psychologie du suicide. Sens de la vie et suicide. Le suicide dans l'histoire de la théologie chrétienne. Le suicide en prison. La prévention du suicide. L'accompagnement des personnes endeuillées par suicide. Le suicide comme question éthique. Se supprimer ou choisir la vie malgré tout ?

Intitulé du cours : Éléments de pratiques professionnelles pour les 4 options - santé - prison - armées - aéroport

Volume horaire : 14 heures

Résumé du cours : Thèmes abordés :

Aumônerie de Santé : soins et spiritualité, la religion à l'hôpital, questions de début de vie, questions de fin de vie.

Aumônerie de Prison : le sens de la peine, la question de la vérité, les lois pénitentiaires récentes, la justice restaurative, la liberté de parole d'un aumônier en prison.

Aumônerie des Armées : le positionnement de l'aumônier dans la hiérarchie, l'accompagnement en contexte de conflit, la liberté de parole d'un aumônier des armées.

Aumônerie aux Aéroports : les anges gardiens du tarmac, voyage et spiritualité, l'aéroport à l'interface des religions civiles contemporaines, « non-lieux » - « tiers-lieux » : « espaces précurseurs » ?, espaces multi-religieux, défis de la présence des religions dans l'espace aéroportuaire français.

Demande d'inscription sur la liste des formations laïcité, religion et citoyenneté

Fiche d'informations sur la formation et le référentiel de compétences à renseigner 2024

I – Modalités de réalisation de la formation

*** l'inscription en formation**

Existe-t-il des conditions particulières d'inscription pour les personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie ? Si oui, merci de les indiquer (*pour rappel, aucune condition de diplôme ne peut être exigée – art. 1 arrêté du 5 mai 2017 modifié*) :

Le baccalauréat est souhaité, mais toute personne (sans diplôme) souhaitant s'inscrire peut le faire. Elle rédigera une lettre de motivation.

La variété des profils est-elle recherchée ? Si oui, comment :

Par l'annonce sur le site de l'université du DU aumôniers, par la diffusion dans la presse locale et nationale de l'information de l'existence du DU.

*** contenu des enseignements**

Les enseignements donnent-ils lieu à des applications professionnelles concrètes ? Si oui, pourriez-vous les résumer :

Notre collaboration étroite avec les professionnels (diocèse de Strasbourg, Union des Églises d'Alsace et de Lorraine, Fédération protestante de France, et autres...) permet à certains inscrits de se voir proposer des postes d'aumôniers, ou confortés dans le poste qu'ils occupent déjà.

Des cours de langue française sont-ils dispensés pendant la formation ?

- Oui, de façon obligatoire
- Oui, de façon optionnelle
- Non

Les cours sont-ils réalisés :

- Sur site
- A distance
- Sur site et à distance (merci de préciser : à hauteur de 30 % sur site et de 70 % à distance)

Existe-t-il des visites d'établissements notamment cultuels en dehors des heures d'enseignements obligatoires ? Si oui, merci de préciser :

Nous organisons épisodiquement une visite de lieu de culte. En général pendant la semaine en présentiel. Mais nous n’y voyons pas d’urgence, car pratiquement toute personne inscrite est en lien avec un établissement culturel.

*** évaluation en vue de la délivrance du diplôme**

Quelles sont les modalités d’évaluation :

| | | |
|------|---------|--|
| UE 1 | coef. 2 | Test de connaissances écrit sur le cours 1 (1 heure) ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin Un QCM de 30 minutes de questions sur le cours 2 ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin |
| UE 2 | coef. 1 | Un QCM de 30 minutes sur un cours tiré au sort ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin |
| UE 3 | coef. 1 | Un devoir à la maison sur le cours 1 (AT ou NT) ; Un devoir à la maison sur le cours 2 (Dieu et le mal ou Dieu et le pardon) ou une synthèse de la Table Ronde d’octobre – au choix |
| UE 4 | coef. 1 | Un rapport d’expérience d’aumônerie ; ou à défaut d’expérience, une présentation écrite d’une lecture en lien avec un des modules d’UE4, en relation avec l’aumônerie |
| UE 5 | coef. 1 | Un devoir écrit, examen sur table - sujet au choix : sur le cours 1 ou sur le cours 2 ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin |
| UE 6 | coef. 1 | Entretien (10 min pendant la semaine de 2 ^{ème} session) avec les responsables des spécialités sur le cours ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin |

Le diplôme peut-il être obtenu par la voie de la validation des études antérieures ou d’une validation des acquis de l’expérience (précisions à apporter, le cas échéant) :

Le diplôme peut en partie (jamais en totalité) être obtenu par des dispenses. Les personnes ayant fait des études de théologie, de psychologie, de droit, peuvent souvent bénéficier de dispenses au vu des diplômes obtenus.

II – Référentiel des compétences

Le référentiel des compétences de votre formation est-il strictement identique, dans sa rédaction, à celui fixé en annexe de l’arrêté du 5 mai 2017 modifié ?

- Oui
 Non

Si non, pourriez-vous préciser la rédaction retenue pour chaque compétence précisée dans l’annexe de l’arrêté

- Informer sur le système institutionnel républicain, en s'appuyant sur le cadre juridique existant pour régler une incertitude sur la place du religieux au regard d'une situation donnée

.....
.....

- Sensibiliser sur la place des religions dans les organisations, publiques et privées, en s'appuyant sur la connaissance de l'histoire des religions pour permettre l'entrée en dialogue de différents acteurs, religieux ou non

.....
.....

- Produire des éléments de conseil à la demande d'un employeur ou d'un public suite à un questionnement sur le lien entre religion et organisation afin de résoudre une situation donnée en tenant compte du cadre juridique du contexte d'exercice

.....
.....

- Prévenir les conflits en adaptant le fonctionnement d'une organisation et les comportements en son sein, en se basant sur des bonnes pratiques et les règles encadrant le libre exercice des cultes pour permettre la coexistence des différentes convictions

.....
.....

- Gérer les conflits en adoptant une posture de médiateur pour concilier l'expression religieuse et le bon fonctionnement d'une organisation publique ou privée

.....
.....

- Analyser les spécificités des différents contextes professionnels afin de consolider son intervention et les réponses formulées en s'appuyant sur les principes juridiques, notamment le principe de laïcité

.....
.....



AIDE MÉMOIRE

INSCRIPTION SUR LA LISTE DES FORMATIONS LAÏCITÉ, RELIGION ET CITOYENNETÉ



CADRE JURIDIQUE APPLICABLE

Arrêté du 5 mai 2017 modifié relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations. (www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034639080).

UNE FORMATION :

- d'un volume horaire minimal de 125 heures
- dispensée en France par un **EPCSCP**¹, par un **EPA**² ou par un **EESPIG**³
 - comprenant au moins quatre blocs d'enseignements :
 - 1° **Fondements et grands principes de la laïcité ;**
 - 2° **Institutions de la République et laïcité ;**
 - 3° **Droit des cultes et des pratiques religieuses ;**
 - 4° **Sciences humaines et sociales des religions;**Les blocs d'enseignements mentionnés aux 1°, 2° et 3° doivent représenter un volume horaire minimal de 70h
- conforme au cahier des charges fixé en annexe de l'arrêté du 5 mai 2017
- sans condition de diplôme pour l'inscription des personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie

¹ Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP)

² Établissement d'enseignement supérieur public à caractère administratif (EPA)

³ Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG)

AIDE MÉMOIRE



DOCUMENTS À COMMUNIQUER

La demande officielle est présentée sous forme d'un **courrier signé par la Présidence** de l'établissement ou par délégation.

Elle est notamment accompagnée des éléments suivants :

- **la maquette explicative des enseignements** dispensés dans le cadre de la formation (contenu et volume horaire);
- **la plaquette d'information accessible au public**
- **les tableaux de répartition des volumes horaires** (attention aux consignes indiquées sur les tableaux excel);
- **la fiche de renseignements** sur les modalités de réalisation de la formation et le référentiel des compétences;
- **les noms et qualifications** des enseignants et du responsable de la formation;
- **la délégation de signature** si la demande est signée pour la Présidence de l'établissement;
- **toute information utile** notamment sur le contenu de la formation.



CONFIRMATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET MODALITÉS DE COMMUNICATION

Envoi d'un mail de confirmation au bureau de la laïcité et envoi du dossier par *FranceTransfert* à :

FORMATION-LRC@INTERIEUR.GOUV.FR

Envoi des documents par voie postale au plus tard le **31 mai** à l'adresse suivante :

Ministère de l'intérieur et des outre-mer - Secrétariat Général

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques
Sous-direction des cultes et de la laïcité
Bureau de la laïcité - Pôle expertise juridique

1 bis place des Saussaies
75 800 PARIS Cedex 08

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre agrément, merci d'en informer le bureau par mail.

FACILITER LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE



Pour tout échange, veuillez à adresser vos messages sur la boîte fonctionnelle du bureau :

FORMATION-LRC@INTERIEUR.GOUV.FR

en indiquant systématiquement dans l'objet du mail **le nom de votre établissement et de votre formation.**